



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Consulat général de France à New York

**Vous devez faire connaître votre choix avant le 1<sup>er</sup> mars 2012 :**

- En vous connectant à votre compte sur MonConsulat.fr (rubrique Ma situation électorale / modification)
- Ou en renvoyant ce formulaire au Consulat général de France à New York :  
par courrier au Consulat général de France à New York (934, Fifth Avenue – New York, NY 10021),  
**ou** par fax au 212-606-3614 **ou** par courriel à l'adresse : [elections@consulfrance-newyork.org](mailto:elections@consulfrance-newyork.org)

### FORMULAIRE – ELECTIONS 2012

#### **Demande de vote par correspondance sous pli fermé Valable uniquement pour les élections législatives des 2 et 16 juin 2012**

Je soussigné(e) (*Nom & prénom*).....

NUMIC .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Souhaite voter aux élections législatives par correspondance sous pli fermé.

Fait le .....à .....

Signature (*obligatoire*)

**NB : L'obligation de faire connaître votre volonté de par correspondance aux élections législatives ne vous contraint pas à faire usage de ce droit : vous gardez la possibilité de voter à l'urne (ou par voie électronique, si vous avez communiqué votre adresse courriel) en n'envoyant pas votre vote par correspondance.**

1 Loi organique n°2011-410 du 14/04/2011 relative à l'élection des députés et sénateurs et loi n°2011-411 du 14/04/2011 ratifiant l'ordonnance n°2009-936 du 29/07/2009 relative à l'élection de députés par les Français établis hors de France